

## **Blocages + lois antiéconomiques : Pour les entreprises, la coupe est pleine !**

Publié le 14 juin 2016

A l'occasion de sa conférence de presse mensuelle, Pierre Gattaz, président du Medef, a alerté sur l'état d'exaspération et d'inquiétude dans lequel se trouvent les chefs d'entreprise dans notre pays et le risque qu'il fait peser sur une reprise déjà très fragile.

Trop, c'est trop ! Les chefs d'entreprise sont à bout et on peut les comprendre : gênés dans leur activité, menacés, insultés en permanence, il faudrait en plus qu'ils avalent les reculs de la loi travail et les usines à gaz des lois Sapin II et de la pénibilité.

Les entreprises sont touchées de plein fouet par les actes perpétrés depuis plusieurs semaines par une poignée de voyous irresponsables, dont la plupart ne sont même pas concernés par la loi contre laquelle ils s'insurgent. Les chefs d'entreprise sont meurtris et choqués par les discours stigmatisants et les violences proférés à leur encontre qui illustrent une grave perte de repères et de nos valeurs républicaines. Bloquer et rajouter des difficultés quand notre pays est touché par des intempéries et quand il accueille un événement sportif d'ampleur mondiale est tout simplement irresponsable.

Le Medef appelle le gouvernement à faire respecter l'Etat de droit et à ne pas céder aux menaces et aux intimidations. Le Medef considère que ces agissements n'ont rien à voir avec le dialogue social responsable et constructif auquel nous aspirons.

Dans le même temps, alors que le sort des dernières et timides avancées de la loi Travail est en suspens, les entreprises voient poindre quatre nouvelles occasions pour les députés et le gouvernement d'ajouter des coûts et de la complexité :

- la loi Sapin II, dont l'ambition de lutte contre la corruption était salubre, est désormais marquée par une méfiance dogmatique vis-à-vis des entreprises. Elle vient ajouter de nouvelles complexités et fournira des armes précieuses à leurs concurrentes étrangères en rendant publiques leurs données stratégiques au nom du principe de transparence dévoyé.

- la pénibilité, dont six nouveaux facteurs doivent entrer en vigueur au 1er juillet sans que personne ne sache comment les appliquer (pas même la fonction publique). Monstre technocratique éloigné de toutes réalités opérationnelles, le dispositif pénibilité doit impérativement être corrigé par le gouvernement.

- le prélèvement à la source reste une idée intéressante, mais l'absence d'écoute de l'administration quant à sa traduction opérationnelle risque de déboucher sur une réforme coûteuse, complexe et inutile.

- le projet de loi Justice du XXI<sup>e</sup> siècle prévoit une généralisation des actions de groupe sans contrôle et en totale contradiction avec les engagements pris par ce même gouvernement, sans aucune évaluation de l'impact qu'aurait une telle judiciarisation de nos relations.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Trop, c'est trop ! Les chefs d'entreprise sont à bout et on peut les comprendre : gênés dans leur activité, menacés, insultés en permanence, il faudrait en plus qu'ils avalent les reculs de la loi travail et les usines à gaz des lois Sapin II et de la pénibilité. Je tire la sonnette d'alarme : si cela continue, le début de confiance de ces derniers mois va définitivement s'évanouir et la France va continuer à perdre du terrain. C'est très grave, il est plus que temps de réagir !* »

[Exemples des dérives de certains syndicalistes](#)